
Programme de Formation

SS4 Encadrant

Description

Formation spécialisée pour encadrants en prévention des risques amiante. Maîtrisez la réglementation, l'évaluation des risques et les procédures de sécurité pour interventions conformes.

Points Forts

Formation complète pour encadrants : maîtrisez la réglementation amiante, l'évaluation des risques et les modes opératoires. Devenez expert en prévention et garantisiez la sécurité de vos équipes et de l'environnement.



Public visé

- **Encadrants de chantiers** en demolition, rénovation, maintenance
- **Coordinateurs de prévention** et chefs de projet
- **Responsables HSE** en entreprises de travaux
- **Maîtres d'ouvrage** et maîtres d'œuvre
- **Responsables QHSE** et superviseurs de chantier
- **Structures publiques et privées** intervenant sur matériaux amiantés
- **Donneurs d'ordre** et organismes de contrôle



Objectifs pédagogiques

- **Maîtriser le danger et le risque amiante** : caractériser l'amiante, ses effets et ses utilisations
- **Appliquer la réglementation** : travail, santé publique, environnement et transport
- **Évaluer les risques** : identifier les matériaux amiantés et évaluer les niveaux d'exposition
- **Définir des interventions sécurisées** : établir des modes opératoires adaptés et conformes
- **Mettre en œuvre la prévention** : choisir et appliquer les mesures et équipements appropriés
- **Assurer la traçabilité** : documenter et transmettre l'information à toutes les parties prenantes
- **Gérer les situations critiques** : identifier et organiser la gestion des situations d'urgence
- **Mobiliser les acteurs** : consulter et impliquer l'ensemble des parties prenantes

Organisation

Durée : 35 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Description

MODULE 1 : IDENTIFIER LE DANGER AMIANTE

- Caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérogènes
- Effet synergique du tabagisme
- Produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante

MODULE 2 : IDENTIFIER LE RISQUE AMIANTE

- Caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérogènes



- Effet synergique du tabagisme
- Produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
- Régions comportant des terrains amiantifères
- Produits ou procédés de substitution à l'amiante

MODULE 3 : IDENTIFIER LES EXIGENCES DE LA RÉGLEMENTATION « TRAVAIL »

- Interdiction de l'amiante
- Prévention du risque amiante et des autres risques afférent aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, chimiques, coactivité...)
- Protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale, à la traçabilité des expositions et à l'information personnelle des travailleurs
- Formation obligatoire à la sécurité du personnel au poste de travail, les formations spécifiques amiante
- Droits individuels et collectifs des salariés : droit de retrait en cas de danger grave et imminent
- Consultation des représentants du personnel et du médecin du travail
- Prérogatives de l'inspection du travail
- Sanctions pénales encourues par l'employeur en cas d'infraction à ses obligations de prévention des risques, santé et sécurité vis-à-vis des travailleurs

MODULE 4 : IDENTIFIER LES EXIGENCES DE LA RÉGLEMENTATION « SANTÉ PUBLIQUE »

- Exigences liées à l'exposition à l'amiante de la population, notamment les obligations des propriétaires d'immeubles bâtis concernant la recherche de flocage, calorifugeages et faux-plafonds contenant de l'amiante, ainsi que la limite de ces repérages
- Obligations du donneur d'ordre concernant l'identification et le repérage de l'amiante en place et de communication des résultats aux entreprises intervenantes
- Obligations des armateurs de navires français concernant la recherche de flocages, calorifugeages et faux-plafonds contenant de l'amiante

MODULE 5 : IDENTIFIER LES EXIGENCES DES RÉGLEMENTATIONS « ENVIRONNEMENT » ET « TRANSPORT »

- Réglementation relative au transport et à l'élimination des déchets amiantés

MODULE 6 : IDENTIFIER LES DOCUMENTS EXIGIBLES LORS DE TOUTE INTERVENTION

- Documents exigibles sur des immeubles bâtis (rapports de repérages exhaustifs, diagnostics réalisés suivant les exigences de la norme NF X 46-020 « Repérage amiante – Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis – Mission et méthodologie »)
- Documents exigibles lors de toute intervention sur des navires
- Analyse critique de l'ensemble de ces documents et utilisation pour l'évaluation des risques

MODULE 7 : ÉTABLIR ET TRANSMETTRE LE MODE OPÉRATOIRE

- Participation à la rédaction un plan de prévention, et participer à l'élaboration d'un PPSPS
- Transmission du mode opératoire à l'inspection du travail, l'OPPBTP, les Carsat, le médecin du travail, CHSCT ou à défaut les délégués du personnel

MODULE 8 : IDENTIFIER LA DÉMARCHÉ DE PRÉVENTION DES RISQUES

- Bonnes pratiques de prévention et valeurs essentielles

MODULE 9 : DÉTECTER ET ÉVALUER LES RISQUES QUELLE QUE SOIT LA SITUATION SPÉCIFIQUE À CHAQUE OPÉRATION

- Modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante
- Analyse critique d'un repérage de l'amiante pour évaluer les risques
- Analyse critique des documents et utilisation dans le cadre de l'évaluation des risques
- Connaissance selon les spécificités de l'activité exercée et des niveaux d'empoussièrement

attendus

- Évaluation des niveaux d'empoussièrement et des niveaux d'exposition
- Évaluation exhaustive des risques de l'ensemble de l'intervention à partir des informations transmises

MODULE 10 : CHOISIR LES MÉTHODES DE TRAVAIL ADAPTÉES AUX INTERVENTIONS SUR LES BASES DE L'ÉVALUATION DES RISQUES

- Différentes méthodes garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement
- Méthodes adaptées et spécifiques à l'activité exercée pour la préparation, la conduite et la restitution des chantiers
- Méthodes de contrôle en cours de chantier (notamment mesures d'exposition, étanchéité, rejets et atmosphère de la zone de travail, tunnel de décontamination)
- Méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiantes et procédures de contrôle de l'empoussièrement

MODULE 11 : IDENTIFIER LES PRINCIPES DE LA VENTILATION

- Confinements statique et dynamique
- Moyens techniques et matériels pour appliquer les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source

MODULE 12 : DÉFINIR DES MODES OPÉRATOIRES, DES PROCÉDURES ET GARANTIR LA TRAÇABILITÉ DES OPÉRATIONS

- Différentes procédures garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement
- Suivi des expositions, procédures de décontamination du personnel et des équipements, consignes relatives aux conditions d'utilisation et de maintenance de ces équipements
- Choix, utilisation, maintenance, entretien des équipements de protection collective (confinement, tunnel, aspirateurs...)
- Choix, utilisation, maintenance et entretien des EPI adaptés
- Consignes relatives aux conditions d'utilisation, notamment d'entretien et de remplacement de ces équipements (MPC, EPI)
- Limites d'efficacité des EPI, facteurs de protection assignés, et durées de port, en tenant compte des critères externes (chaleur, humidité, pénibilité du travail ...)
- Procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets
- Définition du mode opératoire s'intégrant selon les cas au plan de prévention ou au PPSPS
- Définition des différentes notices de postes

MODULE 13 : IDENTIFIER LES SITUATIONS D'URGENCE ET ORGANISER LEUR GESTION

- Repérage des situations anormales sur la base de l'évaluation des risques : accidents, intoxications
- Définir et organiser la conduite à tenir dans ces situations

MODULE 14 : CONSULTER ET MOBILISER TOUS LES ACTEURS

- Acteurs internes et externes à l'entreprise : rôle et missions
- Enjeux et différents niveaux de décision : encadrement, DP ou CHSCT, médecin du travail

MODULE 15 : METTRE EN ŒUVRE LES MESURES DE PRÉVENTION SUR LA BASE DE L'ÉVALUATION DES RISQUES

- Accepter ou refuser une intervention sur la base des résultats de l'analyse de la demande
- Définition des moyens organisationnels, techniques et humain (MPC, EPI...) nécessaires à l'intervention
- Organisation des formations obligatoires et des recyclages des salariés avant l'intervention, attestations de compétences valides
- Mise à disposition des moyens nécessaires (MPC, EPI...)
- Transmission à l'encadrement de chantier de l'information et du savoir-faire sur la prévention des

risques liés à l'amiante

MODULE 16 : FAIRE APPLIQUER LES PROCÉDURES OPÉRATOIRES

- Transmission et vérification de la bonne compréhension et de l'adhésion concernant les procédures opératoires
- Vérification de l'application : – des consignes, des procédures et des modes opératoires établis – la conduite à tenir en cas de situations d'urgence

★ **Prérequis**

- Un questionnaire de positionnement sera réalisé au préalable pour adapter la formation à vos besoins
- Maîtriser les 4 opérations mathématiques de base.
- Maîtriser le français (oral et écrit).
- Être âgé de plus de 18 ans.
- Être apte au poste de travail sans contre-indications médicales.
- Recyclage : être titulaire d'un certificat de formation Amiante Sous-Section 4 – Encadrant chantier en cours de validité (date à date).



Modalités pédagogiques

- **Pédagogie participative** : études de cas pratiques, débats, échanges d'expériences
- **Cours théorique interactif** : présentation magistrale avec illustrations et exemples concrets
- **Analyse de situations concrètes** : déconstruction de scénarios réels et problématiques
- **Travaux de groupe** : réflexion collective et co-construction de solutions
- **Jeux de rôle** : simulation de situations d'urgence et de mobilisation des acteurs
- **Évaluations formatives** : questionnaires progressifs pour auto-évaluation



Moyens et supports pédagogiques

- Diaporamas PowerPoint interactifs avec visuels et schémas
- Fiches techniques et documents réglementaires actualisés
- Normes de référence (NF X 46-020, Code du travail, etc.)
- Exemples de plans de prévention et PPSPS
- Cas d'études et analyses documentaires réelles
- Questionnaires et QCM
- Tableau blanc / paperboard pour synthèses collaboratives
- Vidéos pédagogiques de démonstration de techniques
- Documents d'aide à l'évaluation des risques



Modalités d'évaluation et de suivi

- Positionnement en amont de la formation :
 - Un quiz de consolidation des pré-requis sera administré en amont de la formation
- Suivi « pendant » :
 - Feuilles de présence
 - Exercices pratiques
 - Évaluation « fin de formation »
 - Évaluation des acquis en fin de formation
 - Formulaire d'évaluation de la formation
- Évaluation à froid :
 - Suivi post-formation : Questionnaire de satisfaction à j+30